

Compte rendu du conseil de laboratoire du 5 novembre 2004

Présents : Aurélie Cortez, Jean-Maxime Labarbe, Monique Lejeune-Jalabert, Jean-François Marckert, Mireille Martin-Deschamps, Abdelkader Mokkaïdem, Chantal Postadjian, Luc Robbiano, Alain Rouault.

Invités : Yvan Martel, Marie-France Thai.

Absent : Martin Andler (invité excusé), Grégoire Lecerf (excusé).

Budget : au 5/11/04 les dépenses sont de 35 795,76 euros et les recettes de 51 550 euros. Il est à prévoir avant la fin de l'année, en ce qui concerne les grosses dépenses, plusieurs missions, de l'équipement informatique.

Locaux : mis à part le problème immédiat de l'accueil de l'ingénieur d'étude, la discussion a fait apparaître le besoin d'avoir rapidement une salle de réunion, plus grande que la salle actuelle, pouvant servir pour les exposés (soutenance des thèses, journées arbres, journées mathématiques appliquées,...), pour les réunions du département, pour des cours de rattrapage en M2, pour les groupes de travail, pour les pots. Une demande à ce sujet sera faite auprès de l'UFR.

Un poste de travail sera installé au bout de la maison 2 comprenant un bureau, une chaise et un TX.

Entretien des locaux : il faut distinguer deux problèmes, le ménage et les réparations.

Sur le ménage, en liaison avec le département, on va demander à l'UFR les conditions du ménage c'est à dire, quelles sont les obligations de l'entreprise de nettoyage. Il faudra ensuite suivre la réalisation effective de ce contrat.

Sur les réparations, il faut organiser un suivi de nos demandes. Cela est à voir avec le département.

Quadriennal : le rapport a été élaboré par Chantal Postadjian qui a regroupé l'ensemble des informations et fait la mise en forme, les responsables d'équipe, Monique Lejeune-Jalabert, Jean-Pierre Puel, Alain Rouault (en particulier la rédaction de la partie "rapport d'équipe"), et Luc Robbiano. Certains d'entre vous regrettent de n'avoir pas plus participé à son élaboration. Toutes les critiques sur le document actuel peuvent être formulées. Il en sera tenu compte pour des modifications éventuelles (l'université n'envoie son rapport que fin novembre, et on peut s'attendre à ce qu'il y ait des navettes) ou pour un prochain rapport (celui à mi-contrat par exemple).

Thèses : les points abordés, financement, félicitations du jury, constitution des jurys, suivi des thèses.

Faut-il encadrer des thésards non financés? les avis sont partagés, mais il semble qu'il faudrait dans ce cas tout particulièrement prévenir les étudiants concernés des risques encourus.

L'université n'a pas décidé de ne plus décerner les félicitations du jury contrairement à d'autres universités. Le LAMA a renoncé à décerner les félicitations, il faudrait uniformiser cette position avec le laboratoire de mathématiques appliquées.

L'école doctorale devrait demander un avis sur la constitution des jurys et la désignation des rapporteurs au deux délégués, Monique Lejeune-Jalabert et Emmanuel Rio. Il

n'est pas sûr que cette procédure soit bien respectée. C'est à suivre. En ce qui concerne les HDR, les dossiers passent par la commission de thèse "parisienne".

Certains laboratoires de l'UVSQ organisent un suivi des thèses par le conseil de laboratoire. En pratique, un membre du conseil rencontre une fois l'an le thésard pour vérifier l'avancée des travaux, et pour parler des problèmes éventuels rencontrés par le thésard. Cela n'a pas été retenu pour le laboratoire.

Invitation : chaque équipe disposera en 2005 de deux semaines pour des invitations. Les demandes doivent remonter aux responsables d'équipe.

Un courrier sera envoyé à la présidence pour nous plaindre de la gestion des missions (difficulté pour faire payer les invités avant leur départ), la lourdeur de la gestion des marchés informatiques. À rédiger en collaboration avec Marie-France.

Un prochain conseil de laboratoire sera réuni fin janvier ou début février.

Luc Robbiano

P.S. Depuis le conseil de labo, j'ai vu Mohamed.

Au sujet de la salle de réunion, il n'est pas possible d'avoir dans l'immédiat une salle dédiée mais il y a possibilité d'utiliser la salle 3102 du LMOV (Marie-France l'utilisait déjà), la salle 212 bâtiment Buffon du département de physique, à réserver auprès de la secrétaire. Cette salle a une capacité de 50 personnes. Il y a une salle au cinquième étage de Buffon, salle 602-608, à réserver auprès de Martine Chaumard. Il est possible de réserver les salles informatiques de l'UFR, si des machines sont nécessaires.

Au sujet du ménage,

-sur sol plastique, le balai est passé tous les jours, le lavage une fois par semaine.

-les toilettes sont lavées tous les jours. Le papier, le savon, l'essui-tout sont vérifiés tous les jours mais c'est l'UFR qui fournit ce matériel. Il peut y avoir des ratés si les appareilleurs n'ont pas sorti ce qu'il faut.

-l'aspirateur est passé sur les moquettes une fois par semaine mais une fois par mois un nettoyage "profond" à l'aspirateur est fait.

-les bureaux sont nettoyés s'ils sont dégagés car rien n'est déplacé par les femmes ou hommes de ménage.

-les poubelles sont vidées un jour sur deux.

-Les cuisines ne sont pas faites (mise à part le sol).

Au sujet des marchés, Mohamed a soulevé le problème en conseil d'administration mais il y a une forte résistance de la part des administratifs (agent comptable, secrétaire générale). Mohamed pense qu'un vote des conseils scientifique et d'administration devrait pouvoir résoudre ce problème.